

Commune de Seilhac  
**BULLETIN D'INFORMATION**  
Avril/Mai/Juin 2017





## ➤ EDITO

### RIGUEUR ET CONFIANCE...

Au moment où l'ensemble des collectivités votent leurs budgets, aucun élu ne méconnaît la réalité de la situation des finances publiques.

L'équilibre permanent est à rechercher dans la maîtrise de la dépense publique locale tout en maintenant les mêmes services à nos concitoyens et en essayant de stabiliser au mieux la fiscalité, exercice oh combien difficile...

Notre collectivité est de plus en plus mise à mal suite à un désengagement progressif de l'Etat, ce qui rend d'autant plus difficile l'accompagnement des politiques locales dont les dépenses augmentent mécaniquement.

Il nous faut donc mobiliser toute la capacité de notre commune à répondre aux enjeux qui nous font face et nous contraignent à une gestion des plus performantes. Cela, dans une période où les collectivités locales ont démontré depuis longtemps leur efficacité : réactives et plus innovantes, elles s'en sortent plutôt mieux que l'Etat...

Il serait indispensable que celui-ci stoppe la course à la norme coûteuse et cesse d'imposer par ses politiques de nouvelles charges aux collectivités.

Pour sa part, l'équipe municipale continuera d'avancer selon la feuille de route qu'elle s'est fixée voilà trois ans, en restant très vigilante sur la conduite de nos finances. Tous les projets annoncés pour cette année ont pu être réalisés, excepté les travaux d'accessibilité année 1 qui ont été reportés.

Avec de la rigueur et de la confiance, nous devons améliorer notre compte administratif, afin de pouvoir soutenir nos investissements, gages du développement de notre cité, et ainsi de mieux préparer l'avenir. Notre objectif restera toujours d'investir dans des compétences correspondant aux attentes primordiales de la population.

Je vous laisse découvrir dans ce bulletin notre compte administratif 2016 et notre budget 2017, ainsi que la présentation d'un autre service de la commune, combien nécessaire et utile, le centre de loisirs.

Je vous souhaite une bonne lecture et un printemps ensoleillé..

Marc GERAUDIE  
Le Maire



## BUDGET



"Nous restons attachés à notre volonté d'améliorer le financement de nos investissements en réduisant les déficits antérieurs. Ce sera une action à mener sur plusieurs années mais une action salubre indispensable même si elle est contraignante."

Georges MAZEAUD

Adjoint en charge de la commission des finances

### △ COMPTE ADMINISTRATIF 2016 : "UN BON MILLÉSIME AVEC UNE POINTE D'AMERTUME..."

L'année 2016 n'a pas généré le résultat attendu, avec un **excédent de 183 583 €**. C'est une déception, mais pas un échec, car notre travail paye et nous avons réalisé pleinement nos objectifs de gestion.

En effet, si 2015 nous avait laissé un excédent de 233 646 € et que nous avons voté, en février 2016, un budget avec un excédent attendu de 230 000 €, c'était sans attendre d'avoir connaissance de l'ensemble des paramètres tels que les dotations de l'Etat.

Notre souci de gestion et de maîtrise des dépenses nous avait conduits, **en 2016, à anticiper le vote du budget pour nous permettre de suivre sa réalisation au plus près. Nous avons de nouveau agi ainsi en 2017**, avec le même objectif de suivre l'évolution de la gestion au quotidien des comptes de notre commune. Cela nous permet d'être réactifs tout en prenant moins de retard sur les projets d'investissements. Nous espérons que cette méthode va se traduire aussi par une diminution des restes à réaliser à reporter en fin d'année. Si nous y parvenons, nous pourrions ainsi tendre à annualiser les investissements afin d'en améliorer la planification et d'en projeter le financement.





## Commune de Seilhac ➤ BULLETIN D'INFORMATION Avril/Mai/Juin 2017

Notre action sur **le suivi des dépenses nous a permis de réaliser les objectifs** avec 1 540 784 € de dépenses, et **cela sans qu'aucun chapitre n'ait été dépassé.**

Paradoxalement, les produits n'ont pas été pleinement à la hauteur attendue et **c'est donc par l'insuffisance de recettes que l'objectif final de résultat n'a pas été atteint.**

Il est bien sûr impossible de dépenser autant, et a fortiori plus, avec moins de moyens, comme Marc Géraudie le souligne dans l'Edito mais sans donner le chiffre de la baisse des dotations de l'Etat et l'impact négatif que cela a produit sur nos recettes. **Ce sont 37 000 € de dotations qui nous ont fait défaut et quelques 10 000 € de recettes fiscales en moins dans le même temps.** Voici clairement exposé comment nous avons terminé le compte administratif de la section fonctionnement de cette année 2016.

En ce qui concerne **les investissements**, je vous disais en 2016 qu'il était nécessaire de réduire le déficit que nous avions fin 2015, soit 341 941 €. Un an plus tard, nous l'avons ramené à 230 955 € tout en réalisant pour 318 179 € d'investissements nouveaux.

Pour ce faire, nous avons eu recours à l'emprunt pour 137 000 € (dont 25 000 € de prêt à taux "0" de la CAF). **Nous devons continuer cet effort et absorber ce déficit afin d'accroître nos capacités de financement.**

Les autres comptes administratifs des budgets que nous gérons, l'ALSH, l'assainissement, le CCAS ainsi que les lotissements de la Valette et des Grillons, sont constants et stables et n'appellent pas de commentaires particuliers dans cette rubrique financière.

### △ BUDGETS PRÉVISIONNELS 2017 : "TOUJOURS DANS LA RECHERCHE DE L'AMÉLIORATION DES FINANCES !"

**Nous espérons équilibrer notre budget**, sur la base de 1 720 319 € en fonctionnement, **avec un excédent attendu de 185 000 €.** Les charges à caractère général font l'objet d'une attention particulière et nous veillerons à ce que le montant prévu ne soit pas dépassé. C'est pour nous un point crucial et nous y attachons une attention quasi quotidienne.

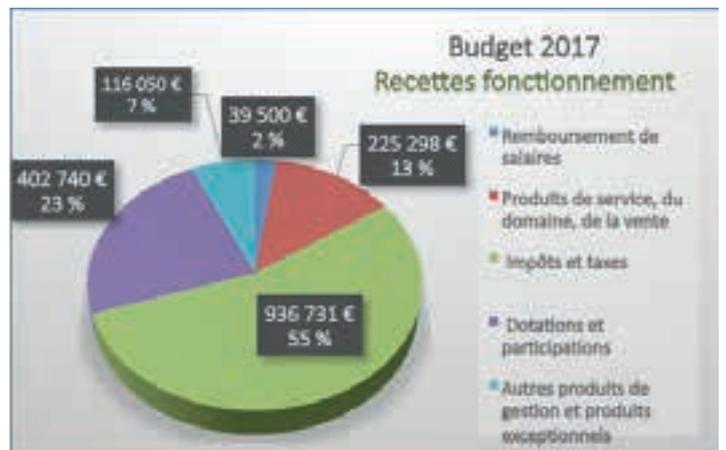
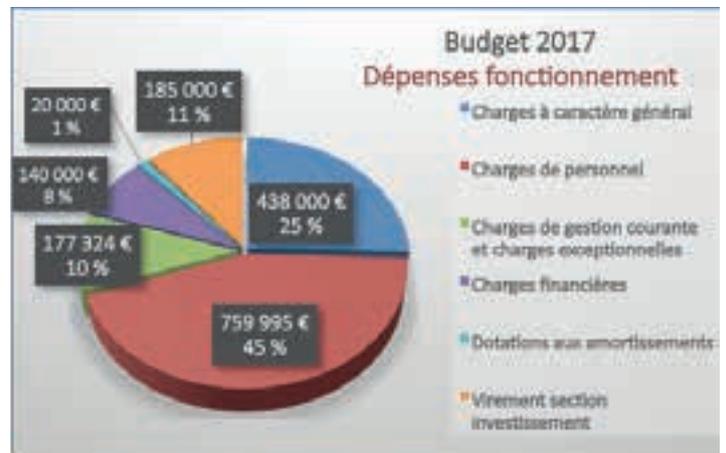
L'année 2016 a vu le départ à la retraite de trois agents et l'organisation des services sur 2017 génère **une diminution substantielle des charges de personnel.**

C'est la troisième année consécutive où les charges financières seront inférieures au remboursement en capital de nos emprunts. **Nous nous désendettions doucement...**

Pour ce qui est des recettes, nous attendons que l'Etat respecte ses engagements et nous avons acté le maintien de ses dotations pour notre commune rurale.

En matière d'investissements, les restes à réaliser sont de 178 107 € et **nous espérons effectuer pour 285 026 € d'investissements nouveaux.** Pour ce faire, nous avons voté un emprunt d'équilibre de 80 446 €.

**L'endettement n'est pas né d'hier**, un rapport récent de la direction départementale des finances publiques le situe en 2001. Nous devons continuer à le gérer et tendre à le réduire sans sacrifier nos installations et tout en nous donnant les moyens de maintenir voire d'améliorer le confort de tous.





## ENFANCE

Suite à la publication de l'organigramme de la Municipalité de Seilhac dans le bulletin d'avril 2016, et après la médiathèque puis le service technique, c'est au tour de l'ALSH de faire cette fois l'objet d'une présentation.



### △ L'ALSH "RIBAMBELLE"

"Ribambelle est un lieu éducatif, complémentaire de l'école et de la famille, qui participe au développement de l'enfant et un lieu ouvert qui permet un enrichissement culturel et social."

Simone CROUZETTE  
Première Adjointe en charge  
de l'enfance et de la jeunesse

ALSH est le sigle qui désigne l'**Accueil de loisirs sans hébergement**. C'est le service municipal de Seilhac qui prend en charge, hors temps scolaire, **les enfants de 3 à 12 ans** et organise des activités de loisirs adaptées à leur âge, à la journée, la demi-journée, ou occasionnellement pour de courts séjours.

C'est un **service public**, qui accepte à ce titre tous les enfants, éventuellement ceux de communes environnantes, également ouvert aux enfants en situation de handicap.

Pour l'admission d'un enfant, **un dossier d'inscription complet doit être remis** ; il comprend entre autres le règlement et la tarification qui est graduée selon le quotient familial.

→ Ce service est ouvert pendant les vacances scolaires, le mercredi après-midi et fait également office de garderie dès 7 h le matin et jusqu'à 19 h.

### → Des locaux à proximité immédiate de l'école

Ces locaux comprennent :

- un bâtiment aménagé sur trois niveaux : cuisine, salle à manger et toilettes au rez-de-chaussée, salle d'accueil avec bureau et salle d'activités pour les grands au premier étage, salle d'activités et de sieste pour les petits au deuxième étage.
- un parc extérieur au niveau du premier étage avec une grande structure de jeux, une balançoire et également un mobil-home utilisé comme salle d'activités.

- un espace jardin construit pour les ateliers périscolaires.

D'autres lieux peuvent être occupés : les cours et les préaux de l'école, le stade de football, le gymnase, la Maison des associations.

Un chemin sécurisé permet, en 30 minutes à pied, d'accéder au lac et à ses aires de jeux et de nombreux circuits pédestres existent dans un environnement proche.

### → Direction bilingue et personnel qualifié

La direction du service est assurée alternativement par **deux personnes titulaires du BAFD** (Brevet d'aptitude aux fonctions de direction) pour couvrir l'intégralité de l'année. Il s'agit de **Loetitia Masdupuy** et **Laura Hajdamaka** : elles participent également aux activités extrascolaires et périscolaires, Laura Hajdamaka étant la responsable coordinatrice des ateliers périscolaires.

**Des animatrices titulaires du BAFD** (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animation) ont en charge l'organisation et la responsabilité des activités : **Stéphanie Seclin** le mercredi et pendant les vacances, **Stéphanie Vergnolle**, **Catherine Bucheraud**, **Emilie Malveille**, ainsi que des animateurs occasionnels.

La confection des repas est confiée à **Colette Couteille** ou **Aurore Bertrand**. **Coralie Célerier**, en sa qualité d'emploi d'avenir, vient compléter l'effectif.



Coralie Célerier, Colette Couteille, Stéphanie Seclin et Laura Hajdamaka (Loetitia Masdupuy manque sur la photo)



## Ribambelle prend en charge les enfants sur trois temps distincts

### 1 - Les vacances scolaires

C'est un temps de loisirs et d'éducation qui permet de faire des découvertes et d'apprendre en s'amusant et en partageant. Selon un thème choisi, le carnaval aux vacances de février par exemple, des ateliers sont proposés aux enfants en fonction de leur âge et de leurs envies. Des sorties et des séjours sont aussi régulièrement programmés (cinéma, spectacles, séjour ski, séjour camping...).



### 2 - Le mercredi après-midi

L'accueil du mercredi est avant tout un moment de détente, de loisir au milieu de la semaine scolaire. L'enfant peut pratiquer des activités diverses conçues dans un cadre ludique où le plaisir et le jeu sont permanents. Un service de restauration est assuré après la matinée de classe.

### 3 - Le temps périscolaire

L'Education nationale a mis en place en 2013 une réforme de la semaine scolaire qui a conduit la municipalité à une réflexion et à la définition de trois objectifs :

- alléger la journée de classe de l'enfant pour améliorer ses résultats,
- réduire le temps passé dans la cour après le repas, moment d'agitation intense,
- proposer une découverte dans les domaines artistiques, culturels, sportifs, accessible à tous les enfants.

**C'est pourquoi les ateliers mis en place se déroulent le lundi et mardi de 13 h 05 à 14 h 05.** En complément de personnels communaux titulaires de diplômes d'animation, ils sont assurés par des intervenants

extérieurs choisis et employés pour leurs compétences dans des domaines divers (archéologie du paysage, musique, sport, jardinage, calligraphie chinoise...).

Selon la volonté affirmée des élus, **la gratuité est la règle pour ces activités**, ce qui permet d'offrir à chacun l'opportunité de découvrir un domaine et éventuellement de poursuivre et d'approfondir ses connaissances.

Une exposition des travaux réalisés par les enfants au cours de ces ateliers est prévue en juin, salle Cerous.

**L'objectif principal, à la fois de la municipalité et du personnel de Ribambelle, consiste à faire vivre aux enfants des moments agréables où ils pourront s'épanouir et se détendre, mais aussi, par la vie de groupe, à favoriser l'apprentissage de la solidarité et de l'autonomie qui prépare un individu à devenir libre, responsable de ses choix et respectueux de son prochain.**



## CADRE DE VIE

### △ LE PAB PREND TOURNURE...

En partenariat avec le Conseil départemental et Tulle Agglo, la commune a lancé le **PAB (plan d'aménagement du bourg)** à l'automne 2016. Ce PAB vise principalement à **fluidifier la circulation et le stationnement public**. Il est structuré en deux phases.

■ **La phase 1** concerne l'aménagement d'un parking de 49 places et l'installation de toilettes publiques automatiques derrière la micro crèche. Cette phase est presque terminée, les travaux de revêtement de chaussée seront effectués dans les prochaines semaines. Dans le cadre de ces travaux, les colonnes de tri à l'entrée du cimetière ont été remplacées par des containers enterrés.

■ **La phase 2** consiste en la réfection de la rue de l'église (de l'église au carrefour RD 44 / rue Henry de Bournazel) et est prévue au mois de septembre 2017. La rue de l'église sera réaménagée, le revêtement refait. Tulle Agglo, dans le cadre de son programme Investissement voirie 2017, prend en charge le revêtement de la voirie de l'église au Pont Lafarge.





## VIE DE LA CITE

### △ "CRMTL" ? POUR EN SAVOIR (UN PEU) PLUS...

Implanté à Seilhac depuis 1994, le Centre régional des musiques traditionnelles en Limousin (CRMTL) a pour but de permettre une meilleure connaissance et appropriation des territoires de la région Limousin au travers des musiques traditionnelles et des cultures qui y sont liées.

L'association entend ainsi contribuer à la découverte du patrimoine vivant du Limousin ainsi qu'au développement des échanges entre les habitants, les associations et les acteurs professionnels investis dans le développement et la promotion de leur territoire.

Pour tendre vers cet objectif général, le CRMTL propose des activités qui sont réalisées dans cinq champs d'actions distincts :

- la valorisation, la création, la mise en réseau des acteurs,
- l'accompagnement technique et artistique,
- l'éducation artistique et culturelle, l'initiation et la formation,
- la coorganisation événementielle,
- l'animation d'un centre d'informations-ressources et de traitement d'archives sonores.

### Les animations de musiques et de chants traditionnels à Seilhac : originalité et diversité...

Le CRMTL propose à la salle Cerous de la mairie de Seilhac un apprentissage musical basé sur l'oralité (sans partition), à travers divers ateliers collectifs s'adressant à tous :

- ateliers collectifs de musiques traditionnelles du CRMTL animés par Jean-Marc Delaunay :

- ➔ atelier pour adultes de violon traditionnel,
- ➔ atelier pour adultes "cornemuses",
- ➔ atelier pour adultes "tous instruments".
- atelier d'éveil musical pour enfants de 5 à 8 ans par Marion Lherbeil,
- atelier de chants traditionnels animé par Delphine Wenz,
- atelier de danses traditionnelles par Patrick Graval.

Par ailleurs, le CRMTL anime un atelier périscolaire "chants/danses" pour l'école primaire de Seilhac et participe à l'animation de l'atelier théâtre-chant du collège de Seilhac.

Vous souhaitez découvrir ou mieux comprendre les musiques traditionnelles et les musiques du monde jouées aujourd'hui en Limousin ? Vous cherchez ou souhaitez faire connaître une date de concert, de stage, de bal, un artiste, un groupe, un festival, un programmateur ou un atelier de musique traditionnelle ?

Rendez-vous sur [www.crmtl.fr](http://www.crmtl.fr) et retrouvez l'actualité et les informations des musiques traditionnelles et du monde.

Le CRMTL en Limousin bénéficie du soutien du ministère de la Culture et de la Communication (Direction régionale des affaires culturelles de la Nouvelle-Aquitaine), de la Région Nouvelle-Aquitaine, du Conseil départemental de la Corrèze et de la Ville de Seilhac.

Pour tout renseignement ou contact :

#### CRMTL en Limousin

4 Av. Jean Vinatier - 19700 Seilhac  
Tél : 05 55 27 93 48 - Fax : 05 55 27 93 49

E-mail : [crmtl@crmtl.fr](mailto:crmtl@crmtl.fr) / Web : [www.crmtl.fr](http://www.crmtl.fr)

Horaires d'ouverture

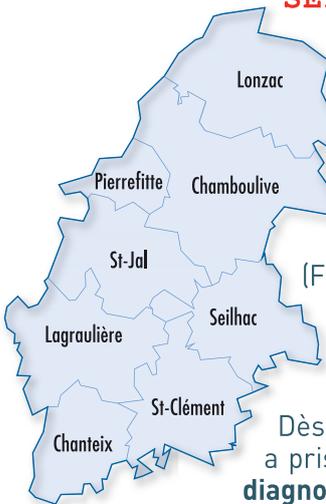
➔ lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h





## CADRE DE VIE

### △ SECTEUR D'ÉLECTRIFICATION DE SEILHAC... QUELQUES INFOS UTILES



Nous avons évoqué en 2015 la prise de compétence des travaux d'investissement d'éclairage public par la Fédération d'Électricité dont vous pouvez consulter le site (FDEE19) qui vous renseignera sur l'ensemble de son activité. **Les 8 communes du secteur ont délibéré dans ce sens.**

Dès le mois d'août 2016, FDEE19 a pris en charge et fait réaliser les diagnostics de l'état des réseaux d'éclairage public sur 7 communes du secteur, Saint-Clément l'ayant déjà fait en 2015.

Ces analyses mettent en évidence des factures d'énergie trop élevées, des problèmes de sécurité au niveau des commandes, l'utilisation de matériel obsolète (notamment les ballons fluo à vapeur de mercure), des éclairages inefficaces...

Le secteur de Seilhac a décidé avec l'accord des communes, d'engager des travaux pour améliorer la situation dès cette année. Il faut rappeler que les communes et le secteur interviennent chacun à 50 % de la dépense.

Le remplacement des luminaires au bourg de Saint-Clément va commencer en décembre et se poursuivre par la rue de Magueur à Seilhac, par exemple. Il est retenu plusieurs opérations dans chaque commune qui se réaliseront en début d'année 2017 et se poursuivront par de nouvelles affaires à prévoir.

Dans le cadre de l'action nationale dite "des territoires à énergie positive" dont l'objectif est de réduire la consommation d'électricité et d'améliorer notre environnement, le Pays de Tulle a négocié auprès du Ministère une aide significative pour 2016, qui peut s'élever à 80 % de la dépense sur la partie propre à l'éclairage.

Les communes et le secteur choisissent ensemble les travaux à réaliser et le matériel utilisé. La tendance est de généraliser les luminaires à ampoules "led" qui

éclairent mieux tout en réduisant la consommation de moitié. Ce matériel permet aussi de réduire l'éclairage à certaines heures de la nuit, option que prévoient la plupart des communes.

### Dans la pratique...

Vous faites construire, vous avez besoin d'un branchement électrique → 2 démarches

**1 - demander votre raccordement** ➤ site internet raccordement **Enedis** (anciennement ERDF)

**2 - choisir son fournisseur d'électricité** ➤ site internet Fournisseur électricité

### Raccordement Enedis

Si vous avez eu un CU ou le permis, votre limite de propriété doit se trouver à moins de 30 m du réseau électrique.

Si cette distance est comprise entre 30 et 120 m, le secteur électrique de Seilhac réalisera gratuitement une extension (2 mois de délai).

Pour une distance supérieure à 120 m, le secteur réalisera une extension. La partie au-delà de 120 m sera à la charge de la commune ou du demandeur si le permis de construire le prévoit.

Définir la puissance nécessaire 6 kVA, 9 kVA, 12 kVA, 15 kVA, 18 kVA...

Définir monophasé ou triphasé.

Enedis adresse un devis à régler par moitié ou en totalité. Dès le paiement effectué, Enedis réalisera le branchement sous 3 semaines à 1 mois.

Le branchement ne sera pas encore opérationnel.

**Retenir le n° de point de livraison (PDL)** qui figure au devis, le fournisseur le demandera pour souscrire votre contrat.

### Choix du fournisseur

Comparer les propositions des divers fournisseurs **aux tarifs du marché concurrentiel ou du tarif régulé.**

**Seul EDF propose, en plus, le tarif régulé historique encadré par l'Etat.**

Définir la puissance nécessaire, le type mono ou tri (l'abonnement et le tarif du kW sont les mêmes). A partir de 18 kVA le triphasé est préférable.

Fournir le **consuel** (certificat de conformité de l'installation) à Enedis.

**La mise sous tension de votre branchement est alors possible !**

### Deux choix possibles pour installer le compteur

A l'intérieur de la maison si construction proche du domaine public, sinon en bordure de voie publique.



Exemple de luminaire à proscrire

## ZOOM SUR...

### △ LE MOT DE L'OPPOSITION

#### ■ Elimination en cours de mandat de Jean-Paul Rassion de la liste des délégués communautaires !

Vos nombreux votes en faveur de la liste Seilhac Avenir qu'il menait lors des dernières élections municipales lui avaient donné mandat jusqu'en 2020. L'entrée de 8 communes dans l'intercommunalité au 1<sup>er</sup> Janvier 2017 a, par décision du Conseil Constitutionnel (20/06/2014), changé la règle du jeu. Pour permettre à ces nouvelles communes d'accéder à la gouvernance de l'Agglo, quelques communes ont vu le nombre de leurs sièges diminuer. Et ce sont les conseils municipaux qui ont cette fois élu leurs délégués. C'est donc sans surprise que les deux délégués seilhacois restent deux élus de la majorité municipale. Jean-Paul Rassion a d'ailleurs décidé de ne pas participer à cette élection.

#### ■ Budget :

L'opposition s'est abstenue lors des votes du compte administratif 2016 et du budget prévisionnel 2017, bien que les économies imposées par la Cour régionale des comptes soient respectées. Mêmes motifs qu'en 2016 ! De plus, le budget primitif 2016 prévoyait un excédent de fonctionnement (capacité de la commune à financer ses investissements) conséquent. Il est en fait inférieur de 44 416 €. Cette différence est en grande partie due à la baisse pourtant annoncée, alors non fixée, des dotations de l'Etat mais qui n'avait pas été prise en compte lors de l'élaboration du budget.

La ligne de trésorerie ne figurant pas au budget, elle joue un rôle pour lequel elle n'a pas vocation : se substituer à l'emprunt contracté pour l'aménagement du lotissement de la Valette, que la commune n'a pu rembourser dans les délais. Choix de gestion dit-on...

*Les élus de la liste Seilhac Avenir*

## BREVES

### △ BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARTISANS, COMMERÇANTS ET PROFESSIONS LIBÉRALES

#### ■ JMB PINTO José

➤ Menuiserie, maçonnerie, isolation, cuisines, divers... Tél : 06 45 22 98 52

#### ■ Yannick CHARPENTIER (SARL ELEC+19)

➤ Electricité Tél : 06 33 31 34 62

#### ■ Cédric PIERRE et Mireille HOUEMONT

➤ Café de l'Horloge Tél : 05 55 27 08 46

#### ■ Carole VERGNOLLE

➤ Esthéticienne à domicile Tél : 06 34 51 71 07

#### ■ Audrey DUFOR

➤ Esthéticienne associée à Audrey Coiffure dans un salon de beauté au 31 Avenue Nationale Sur RDV (Tél : 06 21 04 86 79)

Retrouvez toutes les informations et actualités de  
Seilhac sur le site de la commune :

[www.ville-seilhac.com](http://www.ville-seilhac.com)

## ➤ AGENDA

→ **Mercredi 19 avril** : salle Cerous à 14 h, atelier créatif proposé par la médiathèque : pliages sur le thème de Pâques (*gratuit sur inscription*).

→ **Judi 20 avril** : médiathèque, jeu "chasse aux livr'œufs" à 14 h pour les 7-12 ans et à 15 h 30 pour les 4-6 ans (*gratuit sur inscription*).

→ **Judi 11 mai** : balade botanique "les plantes au fil du Brezou" avec Jacques Delhommeau de l'amicale des jardiniers du Puy-Mézier. Départ de l'Etang neuf à 15 h.

→ **Vendredi 12 mai** : à la MAS, soirée jeux organisée par "Tas d'beaux jeux".

→ **Samedi 13 mai** : à la MAS à partir de 20 h, repas dansant organisé sur le thème des "Gaulois" par l'association Enjoy Seilhac.

→ **jusqu'au 15 mai** : salle d'animation, exposition "jardin secret".

→ **Vendredi 19 mai** : à la MAS, don du sang de 15 h 30 à 19 h 30.

→ **Samedi 20 mai** : pétanque, championnat triplette promotion secteur Tulle (*ouvert à tous les licenciés*).

→ **Samedi 20 mai** : à l'église à 20 h, concert de printemps avec la chorale Cantarella (foyer rural de Sainte-Fortunade).

→ **Dimanche 21 mai** : à la MAS, "vide ta chambre" organisé par l'association des parents d'élèves.

→ **dimanche 11 juin** : à l'église à 17 h, concert de Valéry Orlov, la grande voix russe.

→ **Vendredi 16 juin** : à la MAS à partir de 20 h 30, concert au profit du secours catholique avec Fred, Mimi et Steph du groupe Alternace et la chanteuse Émilie Vergne.

→ **Samedi 17 juin** : à la MAS, soirée moules frites organisée par l'amicale de sapeurs-pompiers.

→ **Du lundi 19 juin au vendredi 7 juillet** : salle Cerous, exposition des travaux des ateliers périscolaires de l'école primaire.

→ **Lundi 19 juin** : salle Cerous à partir de 16 h 30, inauguration de l'exposition en présence des intervenants des ateliers périscolaires.

→ **Samedi 24 juin** : fête de la musique organisée par Enjoy Seilhac et l'association Corrèze Aventure 4X4.

→ **Judi 29 juin** : pétanque, 1<sup>er</sup> prix de la ville de Seilhac doublette (*ouvert à tous les licenciés*).

→ **Samedi 1<sup>er</sup> juillet** : kermesse de l'école primaire.

Les coordonnées des personnes à contacter pour de plus amples renseignements sont disponibles sur le site internet de la commune dans la rubrique "**Liste des associations**".

Vous souhaitez recevoir le Bulletin Municipal par e-mail, contactez-nous à la mairie ([communication@ville-seilhac.com](mailto:communication@ville-seilhac.com)) pour nous transmettre votre adresse électronique.

## NOUVEAU

Un agenda regroupant l'ensemble  
des manifestations estivales  
sera publié au mois de juin.

